

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 15 janvier 2010
(convocation du 4 janvier 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Quinze Janvier Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
Mme. FAYET Véronique à M. ROBERT Fabien
M. GAUTE Jean-Michel à M. DUCASSOU Dominique
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DAVID Jean-Louis
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle jusqu'à 10 h 40
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FREYGEFOND Ludovic
M. ANZIANI Alain à Mme Marie-Christine EWANS jusqu'à 10 h 00
Mme. BALLOT Chantal à M. LABISTE Bernard
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 45

Mlle. DELTIMPLE Nathalie à M. BENOIT Jean-Jacques
M. DUBOS Gérard à M. MOULINIER Maxime
M. EGRON Jean-François à M. DAVID Alain
Mlle. EL KHADIR Samira à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. DAVID Yohan
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément
M. LOTHAIRE Pierre à M. DELAUX Stéphan
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10 H 45
M. PALAU Jean-Charles à M. MOGA Alain
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. REIFFERS Josy à Mme. COLLET Brigitte
Mme. TOUTON Elisabeth à Mme. BREZILLON Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Analyse financière du contrat de délégation de service public TPMR Mobibus

Monsieur FREYGEFOND présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

1-Préambule

Par ordonnance du 10 décembre 2008, au motif d'une insuffisance de publicité lors de l'appel d'offre, la procédure en cours de la nouvelle délégation de service public des transports des personnes à mobilité réduite a été annulée.

Afin d'assurer la continuité du service public, un avenant au contrat dont l'échéance était le 31 décembre 2008, a été signé avec la société TPMR pour une durée maximale de 1 an.

Le 1^{er} avril 2009, le Conseil d'Etat a annulé l'ordonnance du 10 décembre 2008 autorisant ainsi la signature d'une nouvelle convention avec Kéolis Bordeaux, nouveau délégataire à compter du 1^{er} mai 2009, et la résiliation du contrat liant la communauté urbaine à TPMR.

A ce jour, l'arrêté des comptes sociaux de TPMR au 30 avril 09 n'est pas définitif ; en conséquence le quitus n'a pu lui être donné et l'analyse financière de ces comptes sera présentée, en même temps que ceux de Kéolis Bordeaux portant sur 8 mois, en 2010.

Pour mémoire, il est rappelé ci-dessous les grands principes du contrat 2004/2008 :

- La collectivité verse à l'exploitant une contribution forfaitaire correspondant à une offre de référence, des principes de fonctionnement et un niveau de qualité de service.
- L'exploitant tire une part de sa rémunération sous la forme d'une redevance perçue auprès des usagers sur la base d'un tarif fixé par la collectivité.
- Le contrat prévoit une prise de risque du délégataire qui se traduit par le caractère forfaitaire de la contribution annuelle et un intéressement lié aux engagements pris par l'exploitant.

2- Synthèse des résultats sur 5 ans

Au terme de 5 ans d'activité de la convention d'exploitation du service public de transports à la demande de personnes à mobilité réduite, les résultats financiers cumulés du délégataire sont déficitaires pour 228 K€.

La structure a pourtant été refinancée pour 300 K€ en 2007 par le groupe CFTI qui a concédé un abandon partiel de son compte courant suite au cumul des pertes des exercices antérieurs.

Le chiffre d'affaires s'est maintenu mais les recettes tarifaires stagnent, ce qui ne permet pas de couvrir les charges d'exploitation liées à l'activité.

La masse salariale est en dépassement de 660 K€ par rapport aux prévisions contractuelles ; elle explique pour l'essentiel le déséquilibre économique du contrat.

3- Analyse du bilan 2008

	2 008			2 007
	Brut	Amort et Prov	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Autres immo incorporelles	67 492	45 844	21 648	33 652
Instal Techniques-mat et outillage	106 675	100 469	6 206	26 787
Autres immo corporelles	860 312	310 223	550 089	507 083
Autres immo financières	160		160	160
Total actif immobilisé	1 034 639	456 536	578 103	567 682
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	1 196		1 196	29 992
Créances clients et comptes	117 503	940	116 563	81 290
Autres créances	46 493		46 493	75 531
Disponibilités	197 103		197 103	4 538
Charges constatées d'avance	120		120	550
Total actif circulant	362 415	940	361 475	191 901
TOTAL ACTIF	1 397 054	457 476	939 578	759 583
CAPITAUX PROPRES				
Capital social			37 000	37 000
Report à nouveau			-14 928	-184 399
Résultat de l'exercice			-87 565	169 471
Total capitaux propres			-65 493	22 072
PROV R et C				
Provisions pour charges			35 209	30 183
Total prov.pour risques et charges			35 209	30 183
DETTES				
Emprunts et dettes auprès étab.crédit				
Emprunts et dettes fin divers				
Dettes fournisseurs et cptes rattachés			263 440	123 100
Dettes fiscales et sociales			407 300	396 876
Dettes sur immobilisations			0	159 796
Autres dettes			299 122	27 556
Total dettes			969 862	707 328
TOTAL PASSIF			939 578	759 583

L'actif net immobilisé fin 2008 représente 62% du total du bilan contre 75% en 2007

Depuis le début du contrat de délégation, l'exploitant a investi à hauteur de 840 K€ dont 693 K€ au titre de matériel de transport. 4 véhicules neufs ont été acquis au cours de l'exercice 2008 pour un montant de 123 K€.

L'âge moyen du parc ressort à 3,9 ans au 31 décembre 2008 contre 4,42 ans fin 2007.

L'actif circulant est en hausse de 13% par rapport à l'exercice 2007 ; il s'explique essentiellement par l'amélioration de la trésorerie due à des avances en comptes courant du groupe CFTI.

Les capitaux propres redeviennent négatifs (-65 K€ fin 2008 contre +22 K€ fin 2007) compte tenu de la perte conséquente de l'exercice (- 88 K€).

Les dettes sont en hausse (+ 37%) suite aux avances de trésorerie du groupe CFTI.

4- Evolution du compte de résultat sur 5 ans comparé au prévisionnel

	Réalisé 2008	Réalisé 2007	Réalisé 2006	Réalisé 2005	Réalisé 2004	Total sur 5 ans	Prévision 2004/2008	Prévision inflatée 2004/2008	Ecart sur 5 ans	Ecart en %
PRODUITS										
Contribution forfaitaire (y compris rembt TP)	2 771 766	2 666 812	2 534 234	2 487 336	2 372 403	12 832 551	11 511 512	12 823 460	9 091	
Recettes tarifaires	205 959	201 398	196 946	186 957	172 048	963 308	955 450	1 064 341	-101 033	
Recettes Annexes	0	856	842	181	570	2 449	0	0	2 449	
Recettes de publicité	19 060	12 631				31 691	0	0	31 691	
Transfert de charges & reprises s/prov	23 138	35 909	27 836	17 751	99 721	204 356	0	0	204 356	
Total Produits d'exploitation	3 019 923	2 917 606	2 759 859	2 692 224	2 644 742	14 034 354	12 466 962	13 887 801	146 553	1,18%
CHARGES										
Achats	193 693	187 045	173 318	162 807	167 819	884 682	863 854	962 306	-77 624	-8,99%
Carburant et lubrifiants	162 644	155 579	140 534	130 553	130 556	719 866	586 854	653 737	66 129	
Electricité,eau	10 456	10 749	15 162	11 651	12 423	60 442	52 500	58 483	1 959	
Fournitures véhicules	11 897	13 140	8 292	8 584	9 078	50 991	0	0	50 991	
Autres achats	8 696	7 578	9 329	12 019	15 761	53 383	224 500	250 086	-196 703	
Charges externes	749 174	746 848	810 689	685 998	771 721	3 764 430	3 110 129	3 464 587	299 843	9,64%
Locations	122 686	110 899	110 882	110 140	108 022	562 629	700 000	779 778	-217 149	
Sous traitance	274 594	258 974	288 551	271 940	266 410	1 360 469	1 165 287	1 298 093	62 376	
Entretien/Maintenance	170 392	199 552	166 244	180 226	186 028	902 441	815 698	908 662	-6 221	
Assurances	24 466	30 257	97 889	3 474	118 408	274 494	172 500	192 160	82 334	
Frais de siège	74 100	73 350	65 350	40 170	35 265	288 235	186 644	207 916	80 319	
Autres charges	82 936	73 816	81 773	80 048	57 589	376 162	70 000	77 978	298 184	
Impôts et taxes	118 376	142 887	114 148	96 461	59 757	531 629	420 650	468 591	63 038	14,99%
Taxe Professionnelle	33 703	68 247	42 239	19 629	0	163 818	250 000	278 492	-114 674	
Autres Impôts et taxes	84 673	74 640	71 909	76 832	59 757	367 811	170 650	190 099	177 712	
Charges de personnel	1 909 980	1 827 956	1 723 666	1 593 543	1 565 492	8 620 637	7 146 914	7 961 436	659 201	9,22%
Salaires chauffeurs	1 036 274	985 984	930 157	857 714	884 784	4 694 913	3 953 335	4 403 890	291 023	
Salaires Administratifs et Planifications	226 134	224 116	197 102	171 365	173 023	991 740	1 119 993	1 247 637	-255 897	
Charges sociales	527 906	500 412	479 180	441 406	407 062	2 355 966	2 073 586	2 309 909	46 057	
Salaires et charges direction; comptable refacturés	119 666	117 444	117 227	123 058	100 623	578 018	0	0	578 018	
Autres charges de gestion courante	4 788	3 550	631	42	-4	9 008	0	0	9 008	N/S
Dotations aux amort.& provisions	125 864	123 791	146 919	158 722	154 802	710 098	490 517	546 420	163 678	33,37%
Total Charges d'exploitation	3 101 875	3 032 077	2 969 371	2 697 574	2 719 587	14 520 484	12 032 064	13 403 340	1 117 144	9,28%
Résultat d'exploitation	-81 952	-114 471	-209 512	-5 350	-74 845	-486 129	434 898	484 461	-970 590	-223,18%
Produits financiers	0	0	0	0	959	959	0	0	959	
Charges Financières	7 133	23 657	12 228	3 738	3 362	50 117	-930	-1 036	51 153	
Résultat Financier	-7 133	-23 657	-12 228	-3 738	-2 403	-49 158	930	1 036	-50 194	N/S
Produits exceptionnels	14 944	307 600	10 293	39 800	10 000	382 637	0	0	382 637	
Charges exceptionnelles	13 424		84	53 359	8 195	75 062	0	0	75 062	
Résultat Exceptionnel	1 520	307 600	10 209	-13 559	1 805	307 575	0	0	307 575	N/S
Impôt société	0	0	0	0	0	0	145 261	161 826	-161 826	N/S
RESULTAT NET COMPTABLE	-87 565	169 472	-211 531	-22 647	-75 442	-227 712	290 567	323 671	-551 383	-189,76%

41- Les produits d'exploitation

Il est rappelé que les recettes tarifaires sont conservées par l'exploitant et font partie intégrante de sa rémunération ; la contribution forfaitaire versée par la Communauté est censée couvrir les charges d'exploitation y compris la taxe professionnelle.

En 2008, le nombre de voyages réalisés est de 84 465 contre 84 069 en 2007, pour un objectif fixé par la Communauté de 84 000 voyages.

La mise en place en 2006 des trajets combinés (Mobibus+tram ou bus) n'a pas eu plus de succès en 2008 (6 transports combinés en 2008 pour 10 assurés en 2007).

Les tarifs n'ont pas évolué depuis 1997 et s'élèvent à 2,52 € TTC le voyage.

La sous-traitance représente 7,63% des clients transportés en 2008 contre 8,12% en 2007.

Comparées au prévisionnel sur 5 ans, les recettes sont en dessous de celles prévues au budget (-9,5 %)

En revanche, la contribution forfaitaire de référence a évolué conformément à la formule d'actualisation prévue au contrat.

42- Les charges d'exploitation

Elles sont en augmentation de 1,1 M€ sur 5 ans par rapport au prévisionnel et se répartissent principalement sur 3 postes :

- Les charges externes + 300 K€ (9,6%)
- Les charges de personnel + 659 K€ (9,2%)
- Les dotations aux amortissements et aux provisions + 164 K€ (33,3%)

- 42-1- Les charges externes

Deux lignes de charges concernent des refacturations du groupe CFTI : les assurances et les frais de siège qui sont à l'origine de 54,2% des dépassements de charges sur 5 ans (+ 163 K€).

La franchise des assurances a été revue à la baisse comme prévue en 2008.

Les frais de siège sont équivalents à ceux de 2008, ils représentent 2,67% de la contribution contre 2,75% de celle de 2007.

La sous-traitance coûte cher ; elle est à l'origine de 20,8% des dépassements de charges externes (+ 62 K€).

- 42-2- Les charges de personnel

Au 31 décembre 2008, l'effectif est de 49 personnes dont 39 conducteurs.

La masse salariale a augmenté entre 2008 et 2007 de 4,5% bien que 3 chauffeurs aient été transférés en fin d'année chez Véolia Transport Bordeaux.

Sur 5 ans, le poste est en progression de 9,2 % au regard du prévisionnel et représente 659 K€ en valeur absolue.

En parallèle, comparées à 2007, les charges de sous-traitance « personnel intérimaire » sont en hausse en 2008 de 6%.

Pour information, le dirigeant et la comptable de l'entreprise sont mis à disposition respectivement par les sociétés du groupe CFTI et CITRAM.

- 42-3- Les dotations aux amortissements et aux provisions

Compte tenu des investissements importants sur le matériel de transport depuis le début de la délégation, les dotations aux amortissements sont en progression de plus de 33,3% par rapport au prévisionnel.

Fin 2008, le parc véhicules a été quasiment renouvelé puisque le nombre de véhicules neufs mis en exploitation depuis le 1^{er} janvier 2004 a atteint 21 véhicules sur un parc de 25 véhicules.

43- Le Résultat financier

Il s'agit des intérêts sur les avances de trésorerie du groupe CFTI ainsi que ceux sur les découverts bancaires.

Compte tenu des résultats cumulés déficitaires de la société, les charges financières sont en augmentation de 51 K€ par rapport au prévisionnel.

44- Le Résultat exceptionnel

Sur 5 ans, il est positif et s'élève à 307 K€, l'essentiel portant sur l'abandon en 2007 d'une partie du compte courant groupe CFTI pour 299 K€.

5- Conclusion

Le cumul sur 5 ans des résultats d'exploitation de la délégation est déficitaire pour 486 K€.

L'abandon d'une partie du compte courant du groupe CFTI en 2007 pour 299 K€ a permis de diminuer les pertes nettes qui s'élèvent à 228 K€ après imputation des charges financières qui se sont élevées à 50 K€.

Comme les années précédentes, malgré l'augmentation constante des recettes et l'extension de la clientèle, les charges de personnel demeurent importantes au regard du niveau d'activité et ne permettent pas à l'entreprise d'équilibrer son exploitation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées communication.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 janvier 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 FÉVRIER 2010

PUBLIÉ LE : 8 FÉVRIER 2010

M. JEAN-MARC GAÜZERE

